



Les Cordeliers
1, rue Aspirant Jan
05105 BRIANÇON cedex
Tél. 04 92 21 35 97
Fax 04 92 20 38 90
accueil@ccbrianconnais.fr
www.ccbrianconnais.fr

DELIBERATION

N° 2011-21 du 29 mars 2011

OBJET : Cafés Création d'entreprises / Demande de subventions

Rapporteur : M. Gérard FROMM.

Le 29 mars 2011 à 18 heures 30, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 23 mars 2011 en la salle du Conseil les Cordeliers, sous la présidence de M. Alain FARDELLA

Nombre de conseillers en exercice : 37

Présents : 30 (jusqu'à la délibération n° 2011-13)

29 (à partir de la délibération n° 2011-14)

Nombre de pouvoirs : 5 (jusqu'à la délibération n° 2011-13)

6 (à partir de la délibération n° 2011-14)

Nombre de votes : 36 (sauf délibération n° 2011-14 et 2011-15
M. PLEINDOUX s'absentant pour ces deux délibérations)

M. Jean-Pierre SEVREZ est nommé secrétaire de séance.

Etaient présents : M. Gérard FROMM, M. Raymond CIRIO, M. Alain NICOLOSO, Mme Marie-Hélène PONSART, M. Bruno DAVANTURE, M. Mohamed DJEFFAL, Mme Aurélie POYAU, M. Eric PEYTHIEU, Mme Laëticia CODURI, Mme Catherine VALDENNAIRE, M. Philippe SEZANNE (donne pouvoir à partir de la délibération n° 2011-14), M. Marc FAURE-BRAC, M. Jean-Pierre SEVREZ, M. Alain FARDELLA, M. Philippe MICHELON, M. Claude PLEINDOUX (sauf délibération n° 2011-14 et 2011-15), M. Christophe MARTIN, M. Patrick LESPINASSE, Mme Corinne MEYER, M. Jacques DEYME, M. Pierre LEROY, M. Henry RAOUX, M. Roger PERINET, M. Philippe MARIACHER, M. René SIESTRUNCK, M. Alain BLOCH TREFOUSSE, Mme Nicole MATHONNET, Mme Laurence FINE, Mme Brigitte BOREL, M. Christian BREMOND.

Avaient donné pouvoir : M. Thierry DUCURTIL à M. Marc FAURE-BRAC
M. Jean-Louis FAURE à M. Jean-Pierre SEVREZ
Mme Claudine FINE à M. Philippe MICHELON
Mme Léa ROUX à M. Pierre LEROY
M. Xavier CRET à Mme Nicole MATHONNET
M. Philippe SEZANNE à M. Henry RAOUX (à partir de la délibération n° 2011-14)

Vu les statuts de la Communauté de Communes du Briançonnais approuvés par Arrêté Préfectoral n° 2010-27-10 en date du 27 janvier 2010 portant compétence en matière de promotion, coordination et gestion des actions de développement économique d'intérêt communautaire,

Considérant le diagnostic de la création d'entreprises dans le Briançonnais réalisé en 2010 dans le cadre du projet de pépinière d'entreprises dans le quartier Berwick,

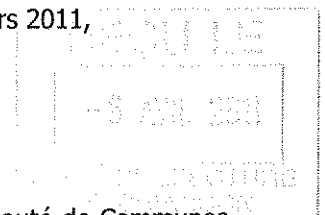
Considérant l'intérêt de coordonner, de fédérer, et d'optimiser l'action des organismes locaux d'accompagnement des créateurs d'entreprise,

Vu l'avis favorable de la commission Développement économique en date du 3 mars 2011,

Vu l'avis favorable des membres du Bureau en date du 8 mars 2011,

Le Conseil Communautaire à l'unanimité,

- Approuve le projet de "Cafés création d'entreprises" porté par la Communauté de Communes du Briançonnais tel que défini dans la note annexée à la présente,



- Approuve le plan de financement ci-dessous, dans lequel la participation financière de la Communauté de Communes du Briançonnais au titre du programme LEADER est de 2 474,86 € :

Région PACA	14 849.16 €	30 %
Département des Hautes Alpes	4 949.72 €	10 %
FEADER sollicité	27 223.45 €	55 %
Participation C.C.B.	2 474.86 €	5 %
Total	49 497.19 €	

- Autorise le Président à faire une demande de financement multi financeurs au titre du programme LEADER auprès du GAL Entreprendre du Pays du Grand Briançonnais
- S'engage à prendre à sa charge le complément de financement dans le cas où l'aide européenne attribuée serait inférieure au montant sollicité,
- S'engage à préfinancer l'opération dans le cas d'obtention d'un concours communautaire,
- Précise que l'opération démarrera en avril 2011 et s'achèvera en octobre 2012,
- S'engage à conserver toutes les pièces du dossier en vue de contrôles français ou communautaire,
- S'engage à informer le service instructeur de toute modification intervenant dans les éléments ci-dessus mentionnés.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Président,

Alain FARDELLA



Date dépôt S.P. : - 5 AVR. 2011

Date affichage : - 6 AVR. 2011

CARACTÉRISTIQUES DU PROJET

Cadre réservé à l'administration

Fiche(s) action concernée(s) par l'opération: _____

L'opération se déroule-t-elle dans une ville moyenne? _____

Quel pourcentage du montant de l'opération concerne une zone de ville moyenne? _____

S'agit-il d'une opération intégrée? oui non

Dans le cas d'une opération intégrée, autre(s) dispositif(s) concerné(s): _____

Dépenses immatérielles (prestation de service, études, animation...)

Dénomination du territoire couvert par le projet (commune(s)*, pays, PNR, EPCI, etc): Les dépenses immatérielles concernent l'ensemble du territoire du Pays du Grand Briançonnais à plusieurs titres :

- le prestataire pour les petits déjeuners est situé sur la commune de Briançon ;
- le prestataire pour la communication est situé sur la commune de Briançon, mais le plan de communication est établi sur le territoire du Pays du Grand Briançonnais par une distribution d'affiches, de flyers, des informations diffusées par la presse et la radio locale ;
- les prestataires pour l'animation ont compétence pour intervenir sur le territoire du Pays du Grand Briançonnais ;
- les bénéficiaires de ces dépenses immatérielles, porteurs de projets inscrits aux différentes sessions des cafés-crédation d'entreprise, peuvent être originaires de tout le Pays du Grand Briançonnais ;
- le lieu d'exécution de ces dépenses immatérielles est au siège de la Communauté de communes du Briançonnais.

Dépenses matérielles

Localisation du projet : Communauté de Communes du Briançonnais Code postal : 05105

Commune(s)*: Briançon dans les locaux de la Communauté de Communes du Briançonnais

*dans le cas où le projet se situe sur plusieurs communes : liste des communes ou annexe cartographique, indiquer le cas échéant la commune de rattachement du projet.

Adresse précise du projet : Immeuble Les Cordeliers, 1, rue Aspirant Jan 05105 Briançon Cedex

Les dépenses matérielles sont réalisées auprès de fournisseurs implantés sur le territoire de la commune de Briançon pour l'achat de fournitures et pour l'achat de matériel de vidéo projection.

Présentation résumée du projet

Intitulé : Cafés-Création d'entreprise

Contexte : La Communauté de communes du Briançonnais a engagé une réflexion globale sur le développement économique consécutivement au départ de l'Armée, dans le cadre de la mise en œuvre du Contrat de Redynamisation du Site de Défense, et en particulier du Pôle d'Innovation Economique de Berwick.

Suite à la mobilisation des partenaires, il a été établi un certain nombre de constats, notamment sur le fait que le primo-accueil proposé aux porteurs de projet d'entreprise, sur le territoire pouvait être perfectible et réorganisé de façon plus rationnelle et lisible, en fédérant localement les structures d'accueil et d'accompagnement.

La Communauté de commune du Briançonnais a donc fait le choix de proposer, sur une période de lancement du dispositif de 18 mois, aux porteurs de projet, des réunions d'accueil et d'information collectives sur le thème de la création – reprise d'entreprise.

Ces réunions d'information se dérouleront dans les locaux de la Communauté de Communes du Briançonnais, tous les vendredis matin, selon un calendrier adapté à la saisonnalité, dans une ambiance conviviale et participative autour d'un petit déjeuner, ce qui a donné son nom au concept et au projet : les « cafés-crédation d'entreprises ».

Les principaux intervenants techniques et animateurs des « cafés-crédation d'entreprise » sont les structures locales d'accueil et d'accompagnement fédérées autour de ce projet.

Des éléments plus détaillés sur le projet sont fournis en annexe.

Calendrier prévisionnel des dépenses

Date prévisionnelle de début de projet* : Avril 2011(mois, année) date prévisionnelle de fin de projet* : Septembre 2012 (mois, année)

*il s'agira ici, par exemple, de la date de début ou de fin des travaux ou d'une prestation...

Pour les projets qui s'étendent sur plusieurs années :

Année	Montant HT	Montant réel supporté (à compléter uniquement si vous ne récupérez pas la TVA, ou si vous la récupérez partiellement)
avril à décembre 2011 soit 9 mois	29 812.07 €	31 145.97 €
janvier à septembre 2012 soit 9 mois	19 685.13 €	20 143.13 €
Dépenses totales prévues	49 497.19 €	51 289.09 €

REÇU LE

- 6 AVR. 2011

